

d'une femme qui avait été la victime de mauvaises manœuvres pendant son accouchement.

Si la rupture du vagin est moins grave que celle de la matrice, c'est à cause de la plus grande facilité qu'on a d'extraire l'enfant et du peu de sang qui s'écoule après l'accident (1).

DES CONTUSIONS ET DES PLAIES DE LA MATRICE.

Dans son état de vacuité, la matrice étant mobile et surtout cachée, comme elle l'est dans la cavité pelvienne, n'est que très rarement atteinte par les violences extérieures et les corps vulnérants.

Si les opérations faites sur le col de cet organe, et les déchirures produites par l'ignorance des accoucheurs, et surtout par la tête du fœtus, prouvent que les blessures de cette partie sont en général peu dangereuses, il n'en est pas de même de celles qui ont leur siège sur le corps de la matrice. Cependant les plaies du corps de ce viscère ne sont pas toujours nécessairement mortelles; car on compte quelques exemples de guérison, non-seulement après l'opération césarienne, mais même après la rupture de

(1) *Veslingius* observe cependant qu'il a vu deux fois la rupture du vagin suivie d'une hémorrhagie mortelle. *Bis enim notavi, cum uteri vagina secundum latus dextrum esset disrupta, quamvis fœtus extinctus integrè cum secundinis educeretur, subsequente ex laceratis hypogastricis vasis enormi sanguinis profluvio, matrem paulò post pariter fato cecisse.* Il est probable que dans ces deux cas et la plupart des autres du même genre, la muqueuse vaginale était le siège d'un état variqueux, qui avait facilité la rupture et déterminé l'hémorrhagie.

l'organe ou après des blessures qui semblaient le plus souvent ne laisser aucun espoir. *Reichard* (1), dans une excellente dissertation, rapporte l'observation d'une femme enceinte et à terme qui reçut un coup de fusil chargé de plusieurs petites balles, d'où il résulta plusieurs blessures; une, entre autres, au côté gauche de la région hypogastrique: cette blessure surtout donna naissance à une hémorrhagie abondante qui fut bientôt suivie d'une syncope; mais le travail s'étant établi bientôt, et l'accouchement ayant eu lieu spontanément, on constata que l'enfant avait été atteint sous la clavicule droite, et qu'il avait une plaie dans laquelle on trouva une chevrotine et un morceau des vêtements de la mère. Malgré leurs blessures ils guérirent l'un et l'autre, mais la plaie de la femme, restant fistuleuse, fut pendant long-temps le siège d'un écoulement purulent, et ce qui est plus extraordinaire, donna passage au sang des règles; cette plaie qui ne se cicatrisa qu'après trois ans l'eût été beaucoup plus tôt si elle n'avait pas été dilatée par une canule qu'on avait jugé utile d'y laisser continuellement. Le même auteur, d'après *Langius* et *Hoffmann*, cite d'autres exemples de plaies de l'utérus, suivies d'une guérison très prompte. Dans un des cas, la blessure avait été faite avec un couteau qui avait ouvert lar-

(1) *Dissert. exhib. uterum gravidè unâ cum fœtu vulneratum.*

gement le crâne de l'enfant ; dans un autre, la plaie avait été produite par un coup de bâton pointu qui avait blessé la poitrine du fœtus ; enfin dans un troisième cas, que nous regardons comme impossible ou du moins comme rapporté infidèlement, il est question d'une femme dont les parois abdominales et utérines avaient été ouvertes si largement par la corne d'un taureau, que le fœtus enfermé dans ses membranes sortit immédiatement par la plaie et tomba sur le sol. L'enfant ayant été remis dans la matrice et les parois du ventre réunies au moyen d'une couture, la femme se rétablit parfaitement et donna naissance au terme ordinaire à une fille vivante. M. *Deneux* (1) et *Desault* (2), d'après *Sue*, *Schmucker* et quelques autres auteurs, rapportent des faits authentiques à peu près semblables et suivis de guérison complète, mais dans ces cas, l'enfant était sorti ou avait été extrait immédiatement par la plaie du ventre et de l'utérus largement ouverts. *Roussel* (3) cite également l'observation d'une femme qui guérit parfaitement d'une blessure produite par une balle de fusil qui, en traversant l'abdomen et les parois de la matrice, avait donné la mort à son enfant. Dans l'histoire de l'académie des sciences

(1) Essai sur la rupt. de la matrice etc., p. 34.

(2) *Desault*. Journal de chirurgie. t. II.

(3) Traité nouv. de l'hystéromotokie ou enfant. césar. page 120.

(année 1709, page 22) il est fait mention d'une blanchisseuse qui, à six mois de sa grossesse, fut blessée à la matrice par un pieux aigu d'une palissade. Après l'accident, il s'échappa d'abord beaucoup de sang et plus tard du pus par le vagin, plusieurs abcès se formèrent ensuite ; enfin après l'ouverture d'une tumeur considérable d'où sortirent les restes du fœtus, la guérison eut lieu en peu de temps et d'une manière parfaite. Ne sait-on pas d'ailleurs que la ponction a été faite avec succès sur une femme de cinquante-trois ans, dont la matrice était distendue par une énorme quantité d'un fluide séreux (4), et que, dans un autre cas, la matrice d'une femme enceinte et hydropique fut involontairement atteinte par le trois-quarts. Le docteur *Simmons* (2) dit que l'accident fut reconnu à l'écoulement du sang et à la douleur vive qui suivit la piqure, et ajoute que malgré cette blessure utérine, la grossesse marcha régulièrement jusqu'à son terme.

Quoique les faits que nous venons de rapporter semblent démontrer que le pronostic des plaies de la matrice n'est pas aussi grave qu'on pourrait d'abord le croire, il est un bien plus grand nombre d'exemples où la mort a été la conséquence souvent immédiate des blessures, même légères, faites sur les

(1) *Wirer* Annales de litt. méd. étrangère, p. 190.

(2) *Simmons*. *Idem*. tom. II. page 460.